

*Comme son nom l'indique, le Conseil d'Eglises Chrétiennes en Franche-Comté ne prétend pas représenter l'intégralité des chrétiens, mais seulement les Eglises Chrétiennes qui mettent le dialogue œcuménique au cœur de leurs orientations et qui participent régulièrement au dialogue mutuel ; la liste n'est pas close et les portes sont ouvertes.*

*Après l'année 2008 marquée par le désir de vivre dans une attitude de dialogue le grand événement du 400<sup>ème</sup> anniversaire du miracle de Faverney, cette nouvelle année est marquée, dans toutes les Eglises, par la préoccupation de l'évangélisation. Nous voulons prendre soin qu'à l'occasion des initiatives particulières d'évangélisation soit respectée par chacune des Eglises une attitude de dialogue, d'estime et de respect pour les autres communautés chrétiennes. D'où l'adoption de cette « charte du bien-vivre ensemble ».*

*Dominique Banet  
Délégué diocésain à l'œcuménisme*

## **CHARTRE DU BIEN-VIVRE ENSEMBLE**

1. Membres d'Églises chrétiennes en Franche-Comté, nous savons que nous sommes différents les uns des autres, mais nous voulons ensemble fixer nos regards sur Jésus-Christ, Seigneur et Sauveur.  
C'est pourquoi nous voulons donner priorité à tout ce qui nous unit tout en priant pour que l'unité du Corps du Christ se manifeste davantage.
2. Pour bien vivre ensemble, nous voulons accorder le plus grand soin à la qualité de nos relations, nous engageant à œuvrer pour plus de dialogue, de connaissance mutuelle et à combattre les jugements hâtifs sur les autres communautés.
3. Nous nous engageons à manifester et promouvoir au sein de nos Églises une attitude fraternelle et bienveillante à l'égard des autres communautés chrétiennes ; une attitude empreinte d'estime de leur identité chrétienne, dépourvue de tout esprit de concurrence, de dénigrement ou de supériorité.
4. Nous affirmons avec la Charte Œcuménique européenne de 2001 : « *que toute personne peut choisir son engagement religieux et ecclésial dans la liberté de sa conscience* », ce qui implique la liberté pour toute personne de changer d'Église. Cependant chaque Église veillera, dans ses initiatives particulières d'évangélisation, à ne pas attirer délibérément les membres d'une autre communauté chrétienne.
5. Nous affirmons, avec cette même Charte, et dans l'élan du Rassemblement Œcuménique européen de Sibiu (2007) : « *Comme Seigneur de l'Église une, Jésus-Christ est notre plus grande espérance de réconciliation et de paix. En son nom, nous voulons poursuivre ensemble un même chemin en Europe. Nous demandons à Dieu l'assistance de son Esprit-Saint* ». Dans un monde aux multiples défis, nous nous engageons à œuvrer ensemble pour la fraternité, la justice, la paix, la sauvegarde de la création.

### **SIGNATAIRES**

#### **Pour l'Église catholique :**

† Monseigneur André LACRAMPE, Archevêque de Besançon  
† Monseigneur Claude SCHOCKERT, Evêque de Belfort-Montbéliard

#### **Pour les Eglises membres de la Fédération protestante de France :**

Communauté d'Églises protestantes évangéliques  
Jean-René BRUANDET, Pasteur  
Église baptiste  
Christophe HAHLING, Pasteur  
Église Évangélique Luthérienne de France  
Joël DAUTHEVILLE Inspecteur Ecclésiastique  
Église réformée de France  
Anne-Marie FEILLENS, Pasteur  
Église apostolique de France  
Pascal CHERON, pasteur